

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 11986 du 7 février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : IOCJ1203612S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 118797 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131577S),

Décide:

Article unique

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2012:

Bonnefoi, Cédric	Nigend : 303 490	Numéro de livret de solde : 8 090 957
Carré, Daniel	Nigend : 234 046	Numéro de livret de solde : 8 086 297
Le Bert, Alain	Nigend : 131 679	Numéro de livret de solde : 5 294 454
Lindner, Christophe	Nigend : 169 047	Numéro de livret de solde : 8 024 758

Fait le 7 février 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL